



Elus présents : Pierre PESCHIER / Marie-Laure ROPERS / Nathalie VOLLE / Nadine MAIRESSE / Ange BARALE / Guy MASSOT

Le Maire remercie les riverains présents à cette réunion concernant les quartiers «Ratière, Le Planas, Le Vieux Vallon, Le Chastelas».

Le Maire commence par présenter les évolutions importantes de ce quartier : collège, office du tourisme, gare routière, parkings, rénovation du siège de la communauté de communes, destruction du bâtiment des services techniques.

Puis, il détaille les travaux en cours ou à venir :

Les plans du futur gymnase sont montrés et expliqués. Dossier qui a pris beaucoup de retard à cause du porter à connaissance des nouvelles zones inondables et qui s'est débloqué grâce à l'étude réalisée par la mairie et qui a été reconnue par le préfet. Début des travaux en début 2018.

Le plan de la déviation Est a été longuement étudié et discuté. Les travaux sont en cours et devraient être terminés avant l'été 2018. La vieille route du Pont d'Arc va rester à double sens, mais sera empruntée essentiellement par les riverains. L'entrée sur cette route ne sera pas possible depuis le rond-point des Gorges. Les riverains de ce quartier, ainsi que celui de Chaudebois, vont gagner en tranquillité lorsque les travaux seront terminés, il y aura beaucoup moins de circulation.

Le maire laisse la parole aux riverains :

- Demande d'un passage piétons pour accéder au quartier du Planas. Le maire précise que cette demande a déjà été faite au département et qu'il n'y aura ni passage surélevé, ni en sous-terrain. Cette demande sera refaite pour que le passage soit bien matérialisé au niveau du rond-point du Chastelas.

- Y aura-t-il une piste cyclable sur cette déviation ? Non. Amélioration globale de la circulation des vélos depuis quelques années avec des pistes cyclables, les voies vertes. Il y a un projet communal d'aménagement sur le début de la Route des Gorges entre le rond-point du Pont de Salavas et celui des Gorges.

- L'accès au Chastelas doit être étudié, il doit tenir compte des piétons. Déjà vu avec le département : la circulation devrait être limitée à 70 km/h, la route sera un peu sinueuse, les ronds-points serviront de ralentisseur, il y aura des passages piétons bien matérialisés.

- La sortie chemin du Chastelas est dangereuse. Manque de visibilité, entre le mur et les poubelles. Possibilité de déplacer les poubelles ou de mettre un miroir ?

- Vérifier à quoi correspond le tuyau qui sort dans le ruisseau devant l'OT. Possibilité de débordement des eaux pluviales ?

- La gendarmerie et les cars Ginoux sont en discussion pour s'installer le long de cette déviation.

- Quelle protection contre le bruit le long de la déviation ? Il y aura construction d'un mur anti bruit sur certains tronçons de cette déviation. A voir où exactement avec le département.

- Est-il possible de prolonger la contre-allée pour desservir le quartier du Planas ? A priori non. A voir avec le département, mais semble difficile car desserte terrains agricoles de l'autre côté.

- Dans le cadre de travaux dans le ruisseau, la haie d'un riverain a été arrachée sans son accord. Va-t-elle être replantée ? A voir avec le département.

- Il y a des nappes d'eau importantes en cas de pluie sous le quartier Planas. Le ruisseau de Ratière va-t-il être busé ? Uniquement au niveau du rond-point du Chastelas.

- Le débouché de la rue Rosine Boucher sur la vieille route du Pont d'arc est très dangereux pour les piétons. Un passage surélevé a déjà été demandé au département => refus. A la communauté de communes => refus. Quand la route sera rétrocédée à la commune, il faudra sécuriser ce tronçon. Avec la déviation, il y aura moins de trafic. Cette année, la rue Rosine Bouché a été aménagée pour les piétons.

- Quel noms auront les chemins du Planas et du Chastelas de l'autre côté de la déviation ? A réfléchir en concertation avec les riverains.

Le Maire conclut la réunion et propose de continuer à échanger autour du verre de l'amitié.